

## Electeurs et militants

---

### Des profils incertains

Pascal DELWIT

#### Introduction

« Les partis traditionnels face à la marée du vote-rejet »<sup>1</sup>, « La Belgique sous le choc »<sup>2</sup>, les titres de plusieurs quotidiens et périodiques belges d'expression française n'ont pas manqué, au lendemain des élections européennes du 12 juin 1994, de relayer tout à la fois l'événement et la crainte inspirés par le résultat des listes d'extrême droite à l'occasion de cette échéance. En remportant 216 872 voix lors de ces élections, les listes du Front national et d'Agir ont, en effet, atteint leur meilleur score tandis que le Vlaams Blok faisait de même en remportant 461 350 suffrages.

Ce résultat a permis à l'extrême droite francophone d'émerger largement à l'avant-plan de la scène politique et médiatique belge<sup>3</sup>. Pourtant, ce succès n'était ni surprenant, ni inattendu. Il se situait dans la lignée d'une progression régulière depuis les élections législatives de 1985, au cours desquelles le Front national s'était pour la première fois présenté.

---

<sup>1</sup> *Le Soir*, 14 juin 1994.

<sup>2</sup> *La Dernière heure*, 13 juin 1994.

<sup>3</sup> Le 14 juin déjà, le docteur Féret, président du Front national, était interrogé par *La Dernière heure* sous le titre : « L'Homme qui fait peur » tandis que le même jour, *La Libre Belgique* faisait du score obtenu par l'extrême droite sa page événement. Quelques semaines plus tard, Daniel Féret débatta, sur RTL-TVI, avec Gérard Deprez.

## Une progression régulière

Il a fallu attendre la création du Front national, en 1985, et ses premiers résultats significatifs pour que l'extrême droite francophone émerge de façon marquante en Belgique. Certes, il y avait bien eu la présence de la liste Forces nouvelles-Nieuwe Krachten (FNK) lors des élections législatives de 1981 et l'UDRT<sup>4</sup> avait su capter une vote poujadiste et xénophobe sur base de campagnes parfois franchement racistes<sup>5</sup>, mais aucun parti ou aucun groupe n'avaient pu jusqu'alors s'affirmer dans un terme suffisamment long comme une force politique crédible d'extrême droite. Au demeurant, plusieurs personnalités très à droite se chargeaient de relayer des messages durs sur les question de sécurité et d'immigration sur les listes du PRL et du PSC<sup>6</sup>.

Créé en septembre 1985, dans la foulée de la victoire électorale du Front national en France lors des élections européennes de juin 1984<sup>7</sup>, le Front national belge s'est pour la première fois présenté, dans l'arrondissement de Bruxelles-

---

<sup>4</sup> Sur l'UDRT, voir notamment, Patrick Van Eesbeek, *L'UDRT. De la révolte anti-fiscale des indépendants au libéralisme économique*, ULB. 1985.

<sup>5</sup> Dont l'exemple de la campagne à Saint-Josse lors des élections communales de 1982 fut sans doute le plus marquant. L'UDRT s'était alors positionnée comme le parti qui allait « stopper l'immigration ». Elle y avait fait élire trois conseillers communaux.

<sup>6</sup> Songeons en particulier à Roger Nols (auteur notamment de *La Belgique en danger. La vérité sur l'immigration*, éditions Ligne claire, 1987) et à Henri Simonet pour le PRL, et à Noël De Burlin pour le PSC. Au demeurant Roger Nols a annoncé en avril 1995 son passage au Front national. *Le Soir*, 21 avril 1995.

<sup>7</sup> Aux élections européennes de 1984, le Front national avait connu une progression spectaculaire en recueillant 2 210 334 voix (11%) et 10 sièges.

Hal-Vilvorde, lors des élections législatives de 1985. Pour cette première, il récolta 3 738 voix, soit 0,5 des suffrages exprimés dans l'arrondissement. Modeste performance certes, mais non négligeable pour un coup d'essai.

Deux ans plus tard, le Front national doubla ses voix en obtenant 7 596 suffrages auxquels il convient d'ajouter ceux d'un autre parti d'extrême droite, le parti des forces nouvelles (PFN), qui conquiert 4 317 suffrages. Ensemble donc, l'extrême droite francophone récolta plus d'un pour-cent dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde lors des élections législatives de 1987.

A partir de ce moment, cette extrême droite, et plus spécifiquement le Front national, connut une succession de résultats qui lui permit de franchir des limites nouvelles.

### Les premiers élus

Un premier seuil fut l'obtention d'un élu, dans la commune bruxelloise de Molenbeek, Jacques Willocq, lors des élections communales de 1988 auquel s'ajoutera le passage du PRL au Front national d'un conseiller communal d'Ixelles, une autre commune bruxelloise, le comte Thierry de Looz-Corswarem. Aux élections communales de 1988, le Front national avait déposé neuf listes et le parti des forces nouvelles, sept.

### *Résultats de l'extrême droite francophone aux élections communales de 1988*

	FN			PFN		
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
Anderlecht	1389	3,05		570	1,25	
Bruxelles	596	1,02		817	1,4	
Molenbeek	1161	4,02	1	484	1,68	
Saint-Gilles				200	1,31	
Saint-Josse	148	2,39				
Schaerbeek	525	1,19				
Uccle				866	2,09	
Rebecq				81	1,47	
Charleroi	448	0,39				
Mouscron	363	1,15				
Tournai	329	0,78				
Liège	957	0,89		3165	2,94	

Moins d'un an plus tard, en juin 1989, le FN réalisait une nouvelle percée en obtenant deux conseillers, sur septante-cinq, aux élections régionales bruxelloises. Il recueillit 14 392 voix, soit 3,3% (pour 4 190 voix et 1% au PFN). FN et PFN totalisaient ainsi

4,4% dans la région bruxelloise en 1989, ce qui contribua à leur assurer une nouvelle audience médiatique<sup>8</sup>.

#### *Résultats de l'extrême droite aux élections régionales bruxelloises*

	1989	%	Sièges	1995	%	Sièges
PFN	4190	1				
FN	14392	3,3	2	30803	7,5	6
Extrême droite	18582	4,3	2	30803	7,5	6

Ayant conquis un élu communal, deux conseillers régionaux bruxellois, le Front national passa une nouvelle étape à l'élection législative de 1991 en obtenant un siège de député dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde : Georges Matagne. Enfin, Daniel Féret sera élu député européen à l'élection européenne de juin 1994.

Après les élections législatives du 21 mai 1995, il n'existe plus aucun niveau de pouvoir où le Front national et l'extrême droite ne siègent : à l'échelon communal, dans les conseils provinciaux, dans les assemblées régionales bruxelloise et wallonne, à la Chambre fédérale et au Parlement européen. En raison de l'invalidation de sa liste pour les élections du 21 mai, le Front national n'a pas de sénateurs. En ce qui concerne Agir, formation d'extrême droite qui a vu le jour en 1989<sup>9</sup>, elle n'a d'élus qu'aux seuls échelons communaux et provinciaux.

---

<sup>8</sup> Daniel Féret avait d'ailleurs profité de son passage télévisé au soir de l'élection régionale bruxelloise pour « marquer » clairement l'image que le FN souhait diffuser : « Eh bien, je dis que tout compte fait, les Allemands, en 40, se sont conduits comme des cloches. Ils auraient du arriver chez nous vêtus de haillons, des babouches aux pieds et la main tendue. Charles Picqué aurait trouvé un Berlin Désir, les enfants à l'école auraient porté des badges « Touche pas à mon boche ! » et nous serions encore occupés aujourd'hui ».

*Le National*, n°1, 1989, p. 19.

<sup>9</sup> Scission liégeoise du parti des forces nouvelles dont le programme est fortement influencé par la nouvelle droite française. Voir Philippe Brewaeys, Véra Dahaut, Anaïs Tolbiac, L'extrême droite francophone face aux élections, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1350, 1992, 37 et suivantes.

### *Elus du Front national dans les différentes enceintes législatives*

	région bruxelloise	Brabant wallon	Hainaut	Liège
Députés européens				
Conseillers communaux	46	1	16	6
Conseillers provinciaux		3	4	1
Députés	1		1	
Conseillers régionaux	6		1	

	Luxembourg	Namur	Wallonie	Belgique
Députés européens				1
Conseillers communaux	0	3	26	72
Conseillers provinciaux		2	10	10
Députés			1	2
Conseillers régionaux			1	7

### L'importance de l'élection européenne

Il faut donc saisir l'impact électoral de l'extrême droite francophone ces deux dernières années dans l'optique de la progression régulière que nous avons mise en avant. Ajoutons l'importance de l'élection européenne du 12 juin 1994. Elle a notamment permis au Front national de réaliser des sauts qualitatifs aux élections qui ont suivi : les élections communales (octobre 1994), les élections provinciales (octobre 1994), les élections législatives et régionales (mai 1995).

Les conditions mêmes de l'élection européenne ont facilité ce bond. Election perçue comme sans enjeu, le scrutin européen se déroule dans le cadre d'un collège électoral large<sup>10</sup>. La présence d'une liste dans tous les arrondissements provinciaux ne demande dès lors qu'un minimum d'investissements dans la mesure où il suffit de ne déposer qu'une seule liste et de recueillir mille signatures de parrainage dans chaque province. Les partis font ainsi facilement le plein de voix compte tenu des conditions de présentation et de la vocation « protestataire » de ces élections, que l'on observe en Belgique comme dans les autres pays de

<sup>10</sup> Il y a trois collèges électoraux en Belgique : le collège électoral néerlandophone (14 sièges), le collège électoral germanophone (1 siège) et le collège électoral francophone (10 sièges).

l'Union européenne. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, si le total des scores obtenus par les trois grandes familles politiques belges est inférieur aux élections européennes qu'aux élections législatives<sup>11</sup> et si les taux d'abstention y sont supérieurs. A ces éléments, il faut bien sûr ajouter toutes les considérations de fond qui ont prévalu lors du scrutin de juin 1994 ; notamment la position très difficile dans laquelle le PS s'y est présenté<sup>12</sup>.

Les conditions dans lesquelles le Front national et Agir ont pu se présenter aux élections européennes sont importantes à souligner, car ces deux formations de l'extrême droite n'ont pu être présentes de la même manière aux scrutins suivants, ce qui doit nous inciter à la prudence dans les comparaisons. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la liste Agir. Ceci nous amène à notre troisième observation concernant les seuils franchis par l'extrême droite francophone en Belgique : l'extension géographique de son rayonnement.

#### L'extension du rayonnement de l'extrême droite

Confinée dans la région bruxelloise lors des élections législatives de 1985 et de 1987, l'extrême droite a déposé des listes dans toutes les provinces francophones – mais pas dans tous les arrondissements – dès les élections législatives de 1991 et a recueilli des résultats non marginaux dans plusieurs arrondissements : le Front national décrocha notamment 3,6% dans l'arrondissement de Nivelles, 3,9% dans l'arrondissement de Charleroi et 2,5% dans l'arrondissement de Soignies. C'est lors de cette élection, qu'Agir fit une percée marquante dans la province de Liège. Née en 1989, Agir y gagna près de 2% des suffrages (3,4% dans l'arrondissement de Liège).

Dans les conditions que nous avons mentionnées, ce mouvement d'« irradiation » de l'extrême droite s'est amplifié lors des élections européennes et s'est poursuivi aux élections provinciales et

---

<sup>11</sup> Le total des trois grandes familles politiques était de 69,8% (FDF non compris) aux élections législatives de 1991, de 67,0% aux élections européennes de 1994 et de 72,7% aux élections législatives de 1995.

<sup>12</sup> Voir Pascal Delwit, Belgique : la complexification du « jeu politique », *Revue politique et parlementaire*, n° 971, mai-juin 1994

législatives de 1994 et 1995. En effet, alors que le Front national n'avait de listes que dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde aux élections législatives de 1985 et 1987, la part des voix du Front national de cet arrondissement ne représentait déjà plus que 51,6% du total de ses voix en 1991. Aux élections européennes de 1994, elle était de 25,7. Enfin aux élections législatives de 1995, elle se situait à 25,6%. Dans cette répartition nouvelle, le FN a connu une progression spectaculaire dans le Hainaut (principalement dans les arrondissements de Mons et de Charleroi) qui représente, en 1994, 37,1% de ses voix et 40,2% lors des élections législatives de 1995.

#### Répartition géographique des voix du Front national

	Ar. B-H-V	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Wallonie
Législatives 1985	100						
Législatives 1987	100						
Législatives 1991	51,6	10,8	17	7,5	1,8	11,2	48,4
Européennes 1994	25,7	7,3	37,1	13,9	3,7	12,1	74,3
Législatives 1995	25,6		40,2	17,2	4,2	12,8	74,4

Concernant Agir, nous l'avons dit, il s'agit avant tout d'un parti « principautaire ». Néanmoins, l'élection européenne lui avait permis de mesurer facilement son audience hors la province liégeoise. On peut constater que son pouvoir d'extension est minime. En effet, en juin 1994, Agir a recueilli 63,4% de ses voix dans cette seule province. En 1995, cette part est remontée à 82,9% alors même que son score à Liège diminuait par rapport aux élections européennes (12 046 suffrages en mai 1995 pour 27 047 en juin 1994). La donne était bien entendu différente dans la mesure où il n'y avait plus – pour la Chambre et le conseil régional wallon – une seule circonscription électorale. Mais le fait même qu'Agir n'ait pu ou voulu déposer de liste au sénat et n'ait pu avoir de listes dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, dans les provinces du Brabant wallon, de Namur et du Luxembourg montrent son incapacité d'expansion ; ce qui est un des enseignements du scrutin de mai 1995 dans l'analyse du résultat de l'extrême droite francophone.

### Répartition géographique des voix d'Agir

	Ar. B-H-V	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Wallonie
Législatives 1991				100			100
Européennes 1994	8,1	2,6	16,4	63,4	3,9	5,6	91,9
Législatives 1995			17,1	82,9	0	0	100

### Les enseignements des élections législatives et régionales de mai 1995

#### La relative stabilisation du score de l'extrême droite

A l'occasion des élections européennes de juin 1994, le Front national et Agir avaient obtenu ensemble 216 872 voix, soit 9,5% des voix francophones. A la chambre, aux élections législatives, ils ont recueilli 153 587 voix. S'il y a certes un recul, celui-ci doit être nuancé.

En effet, contrairement aux élections européennes, les élections législatives et régionales sont considérées comme des élections à enjeu. Le poids du « vote utile » y est beaucoup plus fort qu'aux élections européennes. Le fait que les formations d'extrême droite aient pu se maintenir à un si haut niveau est, en soi, très significatif.

Ensuite, comme nous l'avons souligné, le Front national et Agir étaient présents dans tous les arrondissements lors des élections européennes. Ce ne fut pas le cas aux élections législatives puisque Agir n'était présent que dans la province liégeoise et dans les circonscriptions de Mons-Soignies et de Tournai-Ath-Mouscron de la province du Hainaut. Enfin, le Front national était absent de la circonscription de Nivelles.

Enfin, le Front national avait encouru, durant tout le mois de mai, une série de déconvenues qui auraient pu décourager une partie plus importante de son électeurat des élections européennes : invalidation de sa liste sénatoriale et de sa liste à Nivelles en raison des conditions douteuses de collecte de signature de parrainage, démission de plusieurs conseillers communaux<sup>13</sup> fraîchement élus mécontents du

---

<sup>13</sup> Quatre sur six à La Louvière, la suppléante de Daniel Leskens à Anderlecht, les cinq élus de Schaerbeek qui se sont scindés en deux groupes,...

fonctionnement autocratique du parti avec la volonté, pour certains, de créer des formations alternatives : la « droite nationale » dans la région liégeoise et l'« alliance radicale » dans la région bruxelloise.

Compte tenu de ces conditions formelles et fondamentales, il n'est pas exagéré de considérer que l'extrême droite francophone ait stabilisé sa présence suite à son succès des élections européennes. Il y a donc une motivation forte à voter pour l'extrême droite <sup>14</sup>. En conséquence, la lutte contre le vote d'extrême droite sur base d'une seule entreprise de culpabilisation de ses électeurs et d'un discours sur les vertus de la démocratie a peu de chances de donner des résultats convaincants.

#### Les scores de l'extrême droite francophone en voix

Législatives 1985	Ar. B-H-V	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Belgique	Wallonie
FN	3738						3738	
Extrême droite	3738						3738	
Législatives 1987								
FN	7596						7596	
PFN	4317						4317	
Extrême droite	11913						11913	
Législatives 1991								
FN	33534	7026	11016	4889	1189	7291	64945	31411
PFN-PCN	902	331	637				1870	968
Agir				11189			11189	11189
Extrême droite	34436	7357	11649	16078	1189	7291	78004	43568
Européennes 1994								
FN	44820	12684	64726	24276	6518	21028	174232	129232
Agir	3450	1129	6994	27047	1653	2367	42640	39190
Extrême droite	48270	13813	71720	51323	8171	23395	216872	168422
Provinciales 1994								
FN		11078	50354	17081	1138	14204		93855
Agir			7895	27820		447		36162
Extrême droite		11078	58249	44901	1138	14651		130017
Législatives 1995								
FN	35664		55371	23631	5790	17757	138213	102549
Agir			2628	12746			15374	15374
Extrême droite	35664		57999	36377	5790	17757	153587	117923

<sup>14</sup> Motivation qui pourrait expliquer le score important du Vlaams Blok (6,2%) à Evere en l'absence du Front national. Certes, la Volksunie ne se représentait plus alors qu'elle avait obtenu 3,3% en 1988 mais cela n'explique pas complètement que le Vlaams Blok devance le CVP d'un point et demi dans une commune très majoritairement francophone. Voir Andréa Réa, *Elections communales : l'émergence du vote d'extrême droite et l'argument immigré*, *L'Année sociale*, 1994, p. 273.

### Les scores de l'extrême droite francophone en pourcentage

Législatives 1985	Ar. B-H-V	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Belgique	Wallonie
FN	0,5						0,06	
Extrême droite	0,5						0,06	
Législatives 1987								
FN	0,9						0,12	
PFN	0,5						0,08	
Extrême droite	1,4						0,2	
Législatives 1991								
FN	4,2	3,7	1,5	0,8	0,8	2,8	1,05	1,66
PFN-PCN	0,1	0,2	0				0,01	0
Agir				1,9			0,18	0,59
Extrême droite	4,3	3,9	1,5	2,7	0,8	2,8	1,24	2,25
Européennes 1994								
FN	6	6,7	9,5	4,2	4,8	8,5	2,93	7,04
Agir	0,5	0,6	1	4,7	1,2	1	0,71	2,13
Extrême droite	6,5	7,3	10,5	8,9	6	9,5	3,64	9,17
Provinciales 1994								
FN		5,5	7,1	3	0,8	5,3		5,45
Agir			1,1	4,8		0,2		0,81
Extrême droite		5,5	8,2	7,8	0,8	5,5		6,26
Législatives 1995								
FN	4,7		7,8	4,1	4,1	6,8		5,45
Agir			0,3	2,2				0,81
Extrême droite	4,7		8,1	6,3	4,1	6,8		6,26

#### Le « vote utile » d'extrême droite

Les élections législatives de mai 1995 ont indiscutablement consacré le Front national comme « la » formation d'extrême droite francophone aux yeux des électeurs qui votent pour l'extrême droite. En effet, alors qu'Agir avait dominé le Front national dans son fief liégeois aux élections législatives de 1991, aux élections européennes de 1994 et aux élections provinciales d'octobre 1994 (en y obtenant respectivement 69,6%, 52,7% et 61,9% des voix de l'extrême droite), cette situation s'est renversée – vraisemblablement de manière irrémédiable – lors des élections législatives. Le Front national y a cette fois remporté 64,9% des voix de l'extrême droite et se positionne très manifestement comme la formation représentative de l'extrême droite en Wallonie et en Communauté française en rassemblant respectivement dans ces deux entités 87 et 90% de l'électorat d'extrême droite francophone.

Cette constatation rend peu plausible, en l'état, la possible émergence d'une nouvelle formation – droite nationale ou autre – à même de concurrencer le « capital » acquis par le Front national. Au demeurant, même dans les villes où la majorité des conseillers communaux l'ont quitté, le FN a réalisé des scores impressionnants. L'exemple de la Louvière est à cet égard tout à fait révélateur : malgré la démission de

quatre conseillers sur six avant les élections, le Front national y a récolté plus de 10%. Le FN est donc bien appelé à incarner l'extrême droite dans la partie francophone de Belgique.

#### Pourcentage du FN dans le score de l'extrême droite francophone

	Ar. B-H-V	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Belgique	Wallonie
Législatives 1985	100						100	
Législatives 1987	63,8						63,8	
Législatives 1991	97,4	95,5	94,5	30,4	100	100	83,3	72,1
Européennes 1994	92,8	91,8	90,2	47,3	79,8	89,9	80,3	76,7
Provinciales 1994		100	86,4	38,1	100	96,9		87
Législatives 1995	100		95,5	64,9	100	100	90	87

#### Pourcentage d'Agir dans le score de l'extrême droite francophone

	Ar. B-H-V	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Belgique	Wallonie
Législatives 1991				69,6			14,3	25,7
Européennes 1994	7,2	8,2	9,8	52,7	20,2	10,1	19,7	23,3
Provinciales 1994			13,6	61,9		3,1		13
Législatives 1995			4,5	35,1			10	13

Si le Front national passera désormais comme l'interlocuteur d'extrême droite quasi exclusif dans le paysage politique francophone, s'il recueille désormais trois quart de ses suffrages en Wallonie, son ancrage original dans la région bruxelloise, ses déboires avec plusieurs de ses mandataires communaux et sa structuration faible autour de son président à vie, Daniel Féret, lui posent et lui poseront des problèmes importants. Notamment quant à son implantation réelle en Wallonie. Les élections communales d'octobre 1994 ont attesté tout à la fois de son assise militante acquise à Bruxelles et de ses difficultés en Wallonie.

En effet, si le Front national a pu se présenter dans dix-sept communes bruxelloises sur dix-neuf<sup>15</sup>, il n'a, en revanche pu déposer de liste que dans cinq communes sur vingt-sept dans le Brabant wallon, que dans sept communes sur soixante-neuf dans le

<sup>15</sup> Sachant par ailleurs qu'à Saint-Josse et à Evere, les deux communes où il n'était pas présent, ces listes avaient été invalidées.

Hainaut, six communes sur quatre-vingt-quatre dans la province de Liège, une commune sur quarante-quatre dans la province du Luxembourg et dix-sept communes sur trente-huit dans la province de Namur. (Voir annexe).

Le poids en voix de la région bruxelloise est en conséquence supérieur à ce qu'il fut aux élections européennes et législatives puisque les voix bruxelloises atteignaient 45,5% du total des suffrages obtenus par le FN en Communauté française. Si l'on se penche sur les élus communaux, cette dimension est encore renforcée puisque sur les septante deux conseillers communaux conquis par le Front national, quarante-six viennent de la région bruxelloise, un élu vient du brabant wallon, seize du Hainaut, six de Liège et trois de Namur.

### Qui vote pour l'extrême droite ?

Depuis le milieu des années quatre-vingt, les questions et les études sur les électors d'extrême-droite en Europe sont peu à peu apparues. L'émergence récente de l'extrême droite en Belgique francophone n'a malheureusement pas encore permis la publication d'études statistiques significatives. Les travaux du point d'appui interuniversitaire *opinion publique*, publiés après l'élection législative de 1991<sup>16</sup>, sont intéressants mais statistiquement peu représentatifs pour le Front national. Ils montrent toutefois que la première couronne des électeurs wallons<sup>17</sup> du FN sont plutôt véritablement à droite de l'échiquier politique et plutôt dans une moyenne supérieure en termes d'acquis matériel et culturel. En somme des électeurs qui votaient auparavant pour les candidats les plus à droite des listes libérale et sociale-chrétienne. Mais comme nous l'avons vu, depuis l'élection législative de 1991, l'extrême

---

<sup>16</sup> Voir André-Paul Frogner, Anne-Marie Aish-Van Vaerenbergh (éd.), *Elections, la fêlure ? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, De Boeck-Université, 1994.

<sup>17</sup> Un des problèmes de l'enquête est justement que la région bruxelloise est absente. Or, le Front national y avait récolté plus de 50% de ses voix sur un nombre de suffrages, bien sûr, nettement plus faible que celui de la Wallonie.

droite francophone, et le Front national en particulier, a franchi un saut qualitatif en termes d'extension géographique et quantitatif en nombre de voix remportées.

Quelles conclusions pouvons-nous – très prudemment retirer – des nouveaux électeurs de l'extrême droite ?

La présence et le vote d'extrême droite sont des phénomènes avant tout urbains : le Front national réalise ses meilleurs résultats dans les plus grandes villes de Wallonie et de Bruxelles, notamment à Mons (8,9%), La Louvière (10,1%), Charleroi (11,9%), Namur (8,2%), Bruxelles (8,6%) et Liège où l'extrême droite atteint 8,8%. Outre cette présence dans les plus grandes villes francophones, où la dimension « anonymat » joue beaucoup plus que dans des villes moyennes et petites – où le Front national réalise des performances moins fortes sans pour autant être négligeables –, il faut aussi noter une très forte présence dans les cités de « vieille industrie » ravagées par la disparition définitive du travail minier et le déclin très avancé de l'industrie sidérurgique. Les bassins industriels carolorégien et liégeois sont à ce titre les plus « touchés » par le développement de l'extrême droite.

L'électorat d'extrême droite est-il pour autant composé d'un électorat « populaire » qui votait traditionnellement socialiste ? Il semble manifestement y avoir une catégorie d'électeurs d'extrême droite qui votaient traditionnellement socialiste. On ne peut cependant ramener « l'électeur » du Front national à cette seule catégorie, ce qu'avaient déjà montré certains résultats aux élections communales dans la région bruxelloise. En outre, la comparaison entre les scores recueillis par les quatre partis les plus importants (le PS, le PRL-FDF, le PSC et Ecolo) à la chambre et au Sénat ne permet certainement pas de conclure à un transfert massif de voix du Front national à la Chambre vers la seule liste socialiste au Sénat.

S'il faut rester réservé sur cette comparaison simple dans la mesure où plusieurs transferts de voix ont pu avoir lieu, il semble en tout état de cause peu probable que le PSC ait bénéficié, de manière significative, de voix d'électeurs qui avaient voté extrême droite à la Chambre puisque son score au niveau wallon est moins important au Sénat qu'à la Chambre et que sa progression dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde est faible (+0,4%). En revanche, la fédération PRL-FDF et le PS ont tous deux enregistré

des gains significatifs. 2,6% en Wallonie et 1% dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde pour le PS 2,4% en Wallonie et 2,2% dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde pour la fédération PRL-FDF. Dans la province du Hainaut, où l'extrême droite totalise 8,1% à la Chambre, le PS progresse de 4,1% et la fédération PRL-FDF de 4%. Pour Ecolo, il est imaginable qu'il ait récupéré une petite partie de son électorat « protestataire » qui l'a abandonné aux élections européennes et à la Chambre<sup>18</sup> en 1995. Ecolo progresse de 0,9% en Wallonie et de 0,3% dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Si l'hypothèse de la coexistence de deux grandes catégories de votants pour l'extrême droite en Belgique francophone (électorat provenant historiquement de la gauche, électorat de droite extrême provenant historiquement de la droite classique) se vérifie, nous serions dans un cas d'école qui a plusieurs similarités avec celui relatif à l'électorat du Front national en France.

#### Résultats comparés à la Chambre et au Sénat

1995	Ar. B-H-V	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Wallonie
Extrême droite (C)	4,7		8,1	6,3	4,1	6,8	6,26
PS (Chambre)	11,5	22,9	37,8	35,7	24,1	31,4	33,73
PS (Sénat)	12,5	25	41,9	38	23,9	33,4	36,4
	>1	>2,1	> 4,1	>2,3	<0,2	>2,0	>2,63
PSC (Chambre)	6,0	20,5	21,5	21,9	32,2	23	22,54
PSC Sénat)	6,4	19,2	18,5	20	35,2	23,4	20,9
	>0,4	<1,3	<3,0	<1,9	>3,0	>0,4	<1,64
PRL-FDF (Chambre)	23	39,1	19,3	22,4	29,1	25,6	23,92
PRL-FDF (Sénat)	25,2	38,9	23,3	25	27,9	27,1	26,34
	>2,2	<0,2	>4,0	>2,6	<1,2	>1,5	>2,42
Ecolo (Chambre)	6,5	13,1	8,8	11,1	9,3	11,4	10,33
Ecolo (Sénat)	6,8	13,1	10	12,3	10,2	11,7	11,27
	>0,3	-	>1,2	>1,2	>0,9	>0,3	>0,94

<sup>18</sup> Le départ de la frange « protestataire » de l'électorat écologiste en Communauté française semble particulièrement patente dans le Hainaut. Les verts y ont en effet perdu 40% de leurs voix par rapport aux élections législatives de 1991.

## Qui milite au Front national ?

Si les études et les connaissances sur l'électorat du Front national sont embryonnaires, les recherches sur ses adhérents et ses militants sont quasiment inexistantes. A l'exception de quelques personnalités, on ne connaît pas le profil des membres du Front national. Il est donc presque impossible de répondre à la question « qui milite au Front national ? ».

En observant les listes présentées aux élections communales, on peut dire que, jusqu'à présent, la région bruxelloise regroupe la majorité des adhérents dans la mesure où, comme nous l'avons vu, le Front national a surtout été à même de déposer des listes dans cette région. Remarquons toutefois qu'en dehors de celle-ci et des principales villes de Wallonie, le Front national a été à même d'élargir son cadre militant dans la province namuroise.

Sur base des actes de candidature, nous avons pu établir un profil sociologique « élémentaire » des adhérents au Front national. Celui-ci a été réalisé à partir d'un échantillon de 287 candidats du Front national dans la région bruxelloise en fonction des renseignements demandés sur l'acte de candidature. Il faut considérer cette présentation avec précaution, notamment en ce qui concerne la dimension socio-professionnelle. En effet, la question posée est vague (« profession ou qualification »), la réponse est invérifiable et souvent générale.

Fort de ces réserves, la première constatation est liée au rapport hommes/femmes qui est 60%/40%, soit un taux de présence féminine relativement important. Il est intéressant de noter que le nombre de couples sur les listes est important et, que de manière générale, les places utiles sont plutôt occupées par des hommes.

### Répartition hommes/femmes sur les listes du FN dans la région bruxelloise

Hommes	Femmes
60,3	39,7
N=173	N=114

Concernant l'âge des candidats, il n'y a, tant du côté des hommes que des femmes, de catégories nettement sur-représentées ou sous-représentées. Chez les hommes ce sont les 31-35 ans (16,5%) qui arrivent en tête et les 46-50 ans (6,4%) qui sont les moins représentés. L'âge moyen est de 45 ans. En revanche, ce sont les femmes dans la tranche d'âge 46-50 ans qui arrivent en tête (15,8%) tandis que quatre catégories d'âge sont, de manière équivalente (7%), les moins bien représentées : 18-25 ans, 31-35 ans, 36-40 ans et 61-65 ans. L'âge moyen de l'adhérente est d'environ 47 ans. Au total, on observe donc que les adhérents sont, en moyenne, plus jeunes que les adhérentes. L'âge moyen d'ensemble est aux alentours de 46 ans.

#### Pyramide des âges des adhérents du FN dans la région bruxelloise

	Hommes	Femmes	Ensemble
18-25 ans	9,8	7	8,7
26-30 ans	7,5	7,9	7,7
31-35 ans	16,8	7	12,9
36-40 ans	9,2	7	8,4
41-45 ans	10,4	13,2	11,5
46-50 ans	6,4	15,8	10,1
51-55 ans	8,1	11,4	9,4
56-60 ans	9,8	11,4	10,4
61-65 ans	11,6	7	9,8
> 65 ans	10,4	12,3	11,2
	N=173	N=114	N=287

Que peut-on, enfin, soulever quant au statut professionnel ?

Tout d'abord l'absence quasi complète d'agriculteurs, ce qui est normal compte tenu que nous sommes dans la région bruxelloise. Ensuite, une faible proportion de fonctionnaires (4,6% chez les hommes et 0,9% chez les femmes). Par ailleurs, tant chez les fonctionnaires que chez les employés, le monde de l'éducation (puéricultrices, instituteurs, professeurs, chercheurs,...) semble quasi inexistant, ce qui est beaucoup plus significatif pour la région bruxelloise. Notons le poids significatif des indépendants (beaucoup de commerçants) chez les hommes (15,6%) et chez les femmes (12,3%). Enfin, la catégorie « sans professions » est importante dans les deux cas mais particulièrement chez les femmes (45,6% contre 30,1% pour

les hommes). Ce taux plus élevé chez les femmes s'explique par un âge moyen plus élevé et donc un pourcentage de (pré)pensionnées plus important (21,9%) que chez les hommes (15,6%) et par le fait que le taux de chômage en Belgique est plus important chez les femmes que chez les hommes ce qui semble se traduire aussi parmi les adhérents du Front national : 20,2%<sup>19</sup> chez les femmes contre 8,7% chez les hommes.

#### Profil socio-professionnel des adhérents du FN dans la région bruxelloise

	Hommes		Femmes		Ensemble	
Agriculteur	0,6		0		0,3	
Fonctionnaire	4,6		0,9		3,1	
Employé(e)	27,2		28,1		27,5	
Ouvrier(e)	9,8		2,6		7	
Indépendant(e)	15,6		12,3		14,3	
Profession libérale	4,1		1,8		3,1	
Sans dont	30,1		45,6		36,2	
Etudiant(e)		4,1		2,6		3,5
Invalide		1,7		0,9		1,4
(Pré)pensionné(e)		15,6		21,9		18,1
Chômeur (euse)		8,7		20,2		13,2
Ménagère			7,0			2,8
Indéterminé	8,1		1,7		5,6	
	N=173		N=114		N=287	

#### Conclusions

Que retenir au terme de cette présentation ?

Rappelons en préambule, la pauvreté actuelle des données à même de connaître le profil des adhérents et des électeurs des partis d'extrême droite francophones en Belgique. Il faut donc rester prudent dans les conclusions et approfondir les enquêtes sur ces questions.

<sup>19</sup> Il est toutefois possible et même vraisemblable que le taux de chômage féminin dans les adhérentes du FN soit gonflé dans la mesure où il ne nous a pas été possible de distinguer les « sans emploi » chômeuses des « sans emploi » mères ou femmes ou foyer. Par ailleurs, il est impossible de savoir si les femmes se classant comme « ménagères » sont des employées ou des chômeuses (ou des femmes au foyer) effectuant du travail de ménage sans le déclarer.

D'un point de vue électoral, soulignons l'évolution régulière qu'a connue l'extrême droite francophone depuis l'élection législative de 1985, où le Front national s'est présenté pour la première fois. Cette progression lui a permis de passer d'élection en election des étapes qualitatives : gain des premiers élus, extension géographique au-delà de la région bruxelloise, audience médiatique,... Le résultat maximal a été atteint lors de l'élection européenne de 1994. Depuis, le Front national s'est stabilisé tandis qu'Agir enregistre un déclin accéléré.

Si le Front national a pu étendre son audience électorale très largement au-delà de la région bruxelloise, il semble en revanche que son implantation militante reste encore majoritairement bruxelloise comme en témoignent les possibilités de présenter des listes aux élections communales de septembre 1994. Une autre raison de cet état de fait réside dans la faible structuration originale du FN autour de son président à vie, Daniel Féret. Ce dernier redoute toute mise en cause et semble diriger de manière autocratique le FN. D'où des tensions fréquentes et des démissions dans les rangs de ses conseillers communaux. Il s'agit, pour le FN, du défi majeur pour l'avenir : faire du Front national un « vrai » parti, une organisation ordonnée.

Bien que le Front national soit en proie à des difficultés d'organisation et de leadership, il a néanmoins émergé comme le parti d'extrême droite en Communauté française et ses démêlés pour la présentation de ses listes et avec les conseillers démissionnaires n'ont que peu entamé son capital électoral aux élections législatives de 1995 par rapport aux européennes de 1994. Une grande part des électeurs qui votent pour le Front national sont donc déterminés. On ne réduira donc pas de manière significative le vote d'extrême droite par un discours de culpabilisation, par des réformes de la loi électorale ou une loi de financement des partis remaniée – même si certaines mesures pourraient être gênantes pour le Front national. On ne s'attaquera significativement au vote d'extrême droite qu'en examinant ses fondements et les motivations de ses électeurs.

Si aujourd'hui, les études électorales sont encore très parcellaires, relevons que le Front national réalise ses meilleurs résultats dans

les grandes villes, et particulièrement dans les anciens bassins miniers et sidérurgiques carolorégien et liégeois dans lesquels les taux de chômage sont très importants, où certains quartiers d'habitation sont laissés à l'abandon quasi complet,... Notons néanmoins, qu'à côté de ces scores dans les principales villes de Wallonie et en région bruxelloise, le FN recueille aussi des résultats avoisinant 5% dans des entités moins urbaines – notamment dans la province du Luxembourg –, moins confrontées aux affres du chômage, où n'existe aucune communauté immigrée, etc. Les électors d'extrême droite apparaissent donc diversifiés. Y coexistent sans aucun doute des électeurs venant de la gauche et de la droite classique.

Annexe :  
Résultats de l'extrême droite francophone aux élections communales de 1994

	FN	FN	FN	Agir	Agir	Agir	ED	ED	ED
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
Région bruxelloise									
Anderlecht	5607	13,2	6						
Auderghem	971	5,8	1						
Berchem	974	8,8	2						
Bruxelles	5046	9,3	4						
Etterbeek	1577	8,8	2						
Forest	2027	9,6	3						
Ganshoren	1134	9,4	2						
Ixelles	2435	8	3						
Jette	2134	9,6	3						
Koekelberg	981	12,6	3						
Molenbeek	4498	16,6	7						
Saint-Gilles	935	6,9	2						
Schaerbeek	3834	9,6	5						
Uccle	2184	5,7	2						
Watermael-Boitsfort	543	3,8							
Woluwe Saint-Lambert	1356	5,5	1						
Woluwe Saint-Pierre	553	2,8							
Région bruxelloise	36789		46						

Brabant wallon									
Nivelles	1016	6,8	1						
Ottignies Louvain La Neuve	528	3,9							
Perwez	86	1,9							
Tubize	546	4,6							
Waterloo	534	3,5							
Province du Brabant wallon	2710	4,7	1						

Hainaut									
Charleroi	11445	10,5	5						
Manage	1189	10,2	2						
Seneffe	353	5,5							
Dour	743	7,4	1						
Honnelles				79	2,5				
Mons	3518	7,01	2						
Mouscron				1509	5,01	1			
La Louvière	5419	14,4	6						
Lobbès	65	1,8							
Thuin				276	2,9				
Estaimpuis				113	2,1				
Province du Hainaut	22732	10	16	1977	4,1	1			

Liège									
Herstal	658	3,5		1215	6,5	1	1873	10	1
Liège	5003	5	2	6188	6,2	2	11191	11,2	4
Neupré				817	5,7	1			
Seraing	1410	4,4	1	1810	5,6	1	3220	10	2
Dison	638	7,8	1	533	6,5	1	1171	14,3	
Spa	299	4,5							
Verviers	2310	7,5	2	1655	5,4	1	3965	13,9	3
Province de Liège	10318	5,2	6	12218	5,9	7			

In Hugues Le Paige (ed.), *Le désarroi démocratique. L'extrême droite en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1995, pp. 81-101.

Luxembourg									
Saint Ode	17	1,1							
Saint-Hubert				41	1				
Province de Luxembourg	17	1,1		41	1				

Namur									
Anhee	151	3,4							
Dinant	273	3,4							
Gedinne	52	1,7							
Havelange	70	2,3							
Yvoir	112	2,4							
Andenne	509	3,5		254	1,7		763	5,2	
Fosse La Ville	261	4,8							
Gembloux	363	2,8							
Gesves	96	2,9							
Namur	4612	7,2	3						
Profondville	220	3,4							
Sombreffe	160	3,6							
Cerfontaine	41	1,4							
Couvin	164	1,9							
Florennes	196	2,8							
Philippeville	110	2,2							
Walcourt	437	4,1							
Province de Namur	7827	4,6	3	254	1,7				
Communauté française	80393	7,5	72	14490	5,3	8			